

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2018 sur salaires 2017

A régler au plus tard le 28 février 2018



CCI CENTRE-VAL DE LOIRE



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Centre Val de Loire



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CENTRE-VAL DE LOIRE

Adresse de retour : CCI EURE ET LOIR

Service taxe d'apprentissage  
5 bis avenue Marcel Proust - CS 80062  
28008 CHARTRES CEDEX  
Contact : Mme Jocelyne PROUST  
Tél : 02.37.84.28.14 - jproust@cci28.fr  
www.cci28.fr

## 1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N°  Clé WEB   
Identifiant

Cabinet comptable

CONTACT  Entreprise  Comptable

Tél  Fax

E-mail

SIRET

NAF

Date de radiation ou cessation d'activité

Effectif moyen annuel 2017  Apprentis au 31/12/2017   
de l'ensemble des établissements Voir au verso - 5

Apprentis en cours d'année 2017

## 2- CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Si  $S \leq 106\,579\text{€}$  et au moins un apprenti en cours d'année PAS DE DÉCLARATION  
Il faut remplir ces 2 conditions.

Attention : en cas de salariés intermittents, obligation légale de verser votre contribution TA sur cette masse salariale à l'AFDAS.  
(www.afdas.com/declaration)

### MASSE SALARIALE BRUTE

(cf. DADSU base sociale - rubrique S80.G62.00.002/ DSN base sociale rubrique S21.G00.44.001)

S

- Pour les entreprises adhérentes à une Caisse de Congés Intempéries,  
majorer la base DADSU de 11,5 % - Cocher si vous avez majoré

### TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE :

S x 0,68 %

TB

Uniquement pour les entreprises de 250 salariés et plus (voir site internet) - Calcul du taux au verso

CSA : Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage..... S X

Taux  
calculé

CSA

## 3- DÉDUCTIONS HORS QUOTA

- Frais de stages de formation initiale (FS) : joindre les conventions de stages  
Les stages de 3<sup>ème</sup> générale sont exclus

ATTENTION : Les frais de stages sont limités à 3 % de TB

Si le total des Frais calculés est supérieur au plafond, déduire uniquement le plafond

TB X 3 % = plafond  Total des frais calculés

Forfait journalier

X

nb de jours ouvrés

=

montant par catégorie

Cat. A : 25 €  
niveaux III - IV et V

Cat. B : 36 €  
niveaux I et II

Pas de centimes

- Dons en nature (DN) : joindre l'attestation pédagogique, le reçu, le justificatif comptable.

Les CFA peuvent percevoir des dons en nature au titre du Hors Quota, 2<sup>e</sup> alinéa de l'article L6241-8 CT

### Créance

Entreprises de 250 salariés et plus qui ont dans leur effectif plus de 5% de Contrat Favorisant l'Insertion Professionnelle en 2017

C

Nous contacter

### Total des déductions

FS + DN + C = D

## 4- PAIEMENT (A défaut de paiement au plus tard le 28 février 2018, le montant dû sera à payer au Trésor Public majoré de 100 %)

Montant à payer : TB + CSA - D

= P

Pas de centimes

Chèque N° \_\_\_\_\_ à l'ordre de : CCI DE CHARTRES COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE  
 Virement au Compte : IBAN : FR76 3004 7148 2100 0121 6880 248 BIC : CMCIFRPP  
(Mettre en libellé le n° de dossier ou Siret et joindre une copie)

Pièces à joindre obligatoirement :  contrats d'apprentissage  justificatifs des dons en nature  conventions de stages

